

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Asma Invest SA représentée par son Administrateur Directeur Général, Monsieur Mohamed Yassine, a déclaré le 27 septembre 2010, avoir acquis sur le marché central, le 24 septembre 2010, 53.755 actions Maghreb Oxygène, au cours unitaire de 268 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Asma Invest détient 56.091 actions Maghreb Oxygène, soit 6,9% du capital de la société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Asma Invest envisage de poursuivre les achats des actions Maghreb Oxygène et de siéger à son conseil d'administration